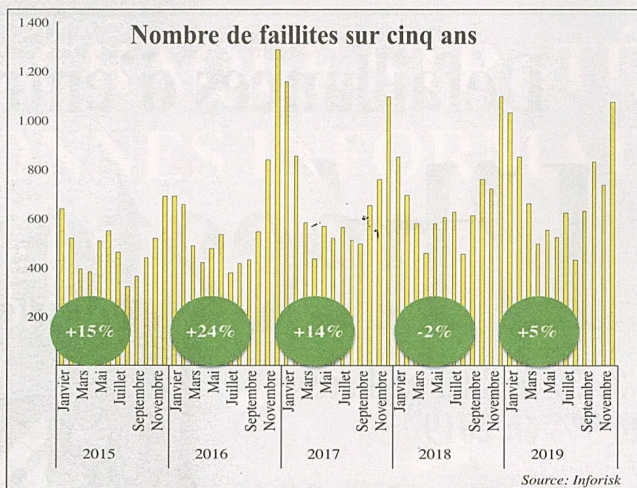


Défaillances d'entreprises

L'accalmie aura été de courte durée

- Les faillites repartent à la hausse: 8.439 en 2019
- 3,9 milliards de DH de masse salariale partie en fumée
- Croissance molle et délais de paiement longs accélèrent la mortalité

APRÈS une légère accalmie en 2018, les défaillances d'entreprises sont reparties à la hausse en 2019. Le nombre de faillites est en augmentation de 5% à 8.439 selon Inforisk. En dix ans, le nombre de faillites a été multiplié par 2,4. Le Maroc fait partie des pays où la conjoncture et les impayés sont particulièrement meurtriers pour les entreprises. L'assureur crédit Euler Hermes anticipe une hausse de 5% des défaillances cette



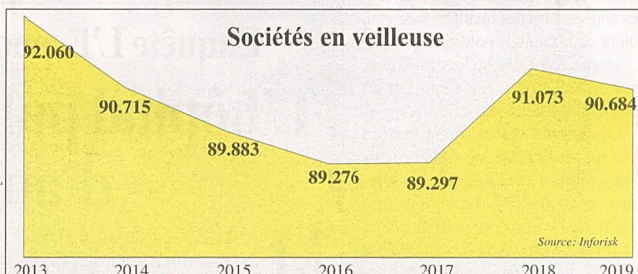
Source: Inforisk
Le Maroc fait partie des pays où la conjoncture est particulièrement meurtrière pour les entreprises. L'assureur crédit Euler Hermes anticipe une hausse de 5% des défaillances cette année.

Commerce, l'Immobilier et le BTP demeurent les secteurs les plus sinistrés. Au total, 2.960 faillites ont été enregistrées dans le commerce et 1.800 dans l'immobilier en 2019. Les défauts dans le BTP totalisent 1.280. Derrière les disparitions d'entreprise, il y a aussi des milliers d'emplois menacés. Ce sont 3,9 milliards de DH de masse salariale qui sont partis en fumée.

Au-delà des facteurs conjoncturels, les secteurs les plus sinistrés sont aussi ceux dans lesquels les délais de paiement sont parmi les plus mauvais. Ces impayés constituent un accélérateur de disparition des entreprises. Le gouvernement essaie de donner l'exemple en poussant les entreprises et établissements publics à se conformer à la loi. Leurs délais de paiement sont publics depuis peu.

L'assainissement dans le secteur privé où gisent plus de 420 milliards de DH de crédits interentreprises urge. Les effets sur l'économie seraient plus significatifs. Inforisk a depuis peu introduit le programme Dun Trade au Maroc. Il permettra aux entreprises de disposer d'une information plus fine sur le comportement de paiement de leurs contreparties. La société de renseignement commercial vient de signer une convention avec la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) pour promouvoir le programme. «Cette signature a eu un effet accélérateur indéniable

année. Des dizaines de milliers d'autres sont dans le couloir de la mort. Plus de 90.000 entreprises seraient en veilleuse, estime Inforisk. Très peu d'entre elles recourent aux procédures collectives prévues par le Code de commerce pour essayer de sortir de l'impasse. Celles qui se mettent sous la protection du livre V du Code du commerce sont pour la plupart irrécupérables. Cette démarche est vécue culturellement



Très peu d'entreprises recourent aux procédures collectives pour essayer de sortir de l'impasse. Cette démarche est vécue comme une infamie par les patrons. Par ailleurs, une entreprise sous plan de sauvegarde par exemple est souvent à tort considérée comme étant en cessation de paiement, ce qui fait fuir clients et fournisseurs

comme une infamie et une honte par les dirigeants. Dans certains cas, ils font jouer la montre pour échapper aux contrôles fiscaux. Par ailleurs, une entreprise sous plan de sauvegarde par exemple est souvent à tort considérée comme étant en cessation de paiement, ce qui fait fuir clients et fournisseurs et précipite sa descente aux enfers. L'année dernière, seulement 11 procédures de sauvegarde ont été prononcées.

Avec une croissance fébrile, attendue à moins de 4% cette année, la menace qui plane sur les entreprises reste élevée. Le

puisque nous recevons de nombreuses demandes d'adhésion. Les entreprises tentent une solution concrète au problème des délais de paiement», relève Amine Diouri, directeur Etudes et Communication à Inforisk. Le partenaire de Dun Bradstreet poursuit sa campagne de sensibilisation auprès des entreprises pour qu'elles rejoignent le programme et qu'elles lui confient des données actualisées sur une fréquence régulière afin d'établir des expériences de paiement fiables. □

F.Fa